

Communiqué de presse

AMOEBA : dernières étapes d'avancement du projet d'usine 100% biocontrôle à Cavaillon

Chassieu (France), le 22 septembre 2023 – 18h00 - AMOÉBA (FR0011051598 - ALMIB), biotech industrielle en pré-commercialisation* spécialisée dans le traitement du risque microbiologique, développant un agent de biocontrôle pour le traitement des plantes en agriculture et un biocide biologique pour le traitement de l'eau industrielle, confirme l'avancement de son projet de site de production dédié à l'application biocontrôle et annonce la signature de l'acte d'achat du terrain destiné à accueillir cette usine à Cavaillon.



En février 2023, Amoéba a déposé le permis de construire pour son usine 100% biocontrôle à Cavaillon. Conformément au calendrier du projet, l'accord de permis de construire, sur le dossier présentant de solides engagements pour le respect de la biodiversité et des salariés, a permis à Amoéba de voir son projet validé le 12 juin 2023, après trois mois d'instruction. Dans la continuité, la signature de l'acte authentique, à savoir l'achat définitif du terrain, est prévue pour le 26 septembre prochain.

Cette période coïncide également avec la fin de la phase de recouvrement des tiers. Ces dernières étapes franchies, le démarrage des travaux devrait intervenir dans le courant du 4^{ème} trimestre 2023.

Le projet USIBIAM (Usine Biocontrôle Amoéba) concrétise le franchissement de la phase d'industrialisation d'Amoéba en vue de la commercialisation de ses solutions biocontrôle début 2025. Ce projet industriel d'envergure, d'un coût d'environ 45 millions d'euros sur la période 2023-2025 (23 millions en investissements et 22 millions en dépenses opérationnelles) bénéficie d'ores et déjà du soutien de BPI France à hauteur de 5,9 millions d'euros dans le cadre du programme France 2030. Amoéba a également annoncé un financement de 9 millions d'euros sous forme d'obligations simples avec la société suisse Nice & Green. Amoéba poursuit la recherche de financements complémentaires.

Toutes les informations sur le projet industriel d'Amoéba sont à retrouver sur le site internet de la société : https://amoeba-nature.com/projet-industriel/





À propos d'AMOÉBA:

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de de la protection des plantes et de la santé. Basée sur les propriétés naturelles de l'amibe *Willaertia magna* C2c Maky, notre solution biologique constitue une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) en circuits fermés aux Etats-Unis évalué à 200M€ (1) et sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 3 Mds€ (2), sur un marché global des fongicides chimiques estimé à 21 Mds€ (3). La commercialisation des produits biocides et phytosanitaires associés est sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales.

* Pré-commercialisation : fin 2022, Amoéba a obtenu l'approbation de sa substance active pour un usage biocide dans les TARs en circuits fermés et pour un usage en biocontrôle aux Etats-Unis. La substance a été recommandée pour approbation en usage biocontrôle à l'Europe par l'autorité autrichienne cette même année. La société est actuellement en phase de pré-commercialisation sur les applications biocide et protection des plantes et devrait commercialiser ses produits dès 2025. Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) Amoéba est cotée sur Euronext Growth. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com.

(1): Données Amoéba(2): Données IBMA(3): Données Amoéba

Contacts:

Amoéba

Jean-François DOUCET
Directeur administratif et financier

04 26 69 16 00

v.filiatre@amoeba-nature.com

Calyptus

Relations investisseurs & Presse Nicolas HELIN / Mathieu CALLEUX

01 53 65 37 90 /91

amoeba@calyptus.net

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 avril 2023 sous le numéro D23-0296 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.

